



## Proposition de l'amendement : Hausse de la BI des directeurs d'école

Si le Projet de Loi de Finances 2025 pour l'Éducation nationale contient, pour les 15 000 chefs d'établissement du Second Degré<sup>1</sup>, différentes mesures financières afin de revaloriser leur déroulé de carrière<sup>2</sup>, il **oublie totalement les 43 000 directeurs d'école.**

Ces derniers ne bénéficient en effet d'aucune mesure dans ce **PLF2025**, ni hausse d'indemnités, ni amélioration du taux des décharges d'enseignement afin de gérer pleinement leurs écoles, ni une quelconque reconnaissance.

Nous vous rappelons qu'aujourd'hui 75% des directeurs d'école ont une classe à gérer.

**Les directeurs d'école ne peuvent pas être les oubliés de ce projet de budget.**

Le syndicat des directrices et directeurs d'école sollicitent donc les parlementaires pour réparer cet oubli malheureux en proposant une hausse de 20 points de la Bonification Indiciaire de tous les directeurs et chargés d'école.

La Bonification Indiciaire est intégrée au calcul de la pension. Aujourd'hui cette BI varie entre 3 points d'indice (14,77 euros par mois) pour un chargé d'école et 40 points pour un directeur en charge d'une école de 10 classes et plus (196,91 euros par mois).

En augmentant la BI de 20 points au 1<sup>er</sup> janvier 2025 pour tous les directeurs d'école, l'augmentation serait de 98 euros supplémentaires par mois et au global un surcoût de 51 millions d'euros<sup>3</sup> du poste budgétaire BI. Il en va de la reconnaissance de la fonction de directrice ou directeur d'école.

<sup>1</sup> Source : <https://www.education.gouv.fr/etre-chef-d-etablissement-dans-le-second-degre-aujourd-hui-415397>

<sup>2</sup> Source : <https://www.education.gouv.fr/projet-de-loi-de-finances-2025-415562>

<sup>3</sup> Calcul interne S2DÉ

Catégorie	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Total	Coût supplémentaire / an
Nb classes	1	2 à 4	5 à 9	10 et +		
Points de BI	3	16	30	40		
Mensuel brut	14,77 €	78,76 €	147,68 €	196,91 €		
Annuel brut	177,24 €	945,12 €	1 772,16 €	2 362,92 €		
Nb écoles	3375	15884	16153	7742	43154 *	
Coût annuel	598 185 €	15 012 286 €	28 625 700 €	18 293 726 €	62 529 897 €	
Hausse de 20 points de la BI	+20=23	+20=36	+20=50	+20=60		
Mensuel brut	113,22 €	177,22 €	246,14 €	295,37 €		
Annuel brut	1 358,68 €	2 126,63 €	2 953,65 €	3 544,38 €		
Coût annuel	4 585 541 €	33 779 359 €	47 710 308 €	27 440 589 €	113 515 797 €	50 985 900 €
* < 43230 = nb écoles publiques au 01/09/2024					valeur pt indice au 01/07/2023 = 4,92275€	